Regroupement des propriétaires d'habitations locatives (RPHL)
01- 09-2012

À l'Honorable Sylvain Gaudreault,
Ministre des affaires municipales, des régions et de l'occupation du territoire
10 rue Pierre-Olivier-Chauveau
Québec (QC) G1R 4J3

Pétition

1- Attendu que les délais avant l'obtention d'une date d'audition peuvent prendre plus d'une année pour un tribunal d'accès;

2- Attendu que la situation s'aggrave par le manque de ressources accordées à la Régie du Logement, notamment par un nombre inadéquat de régisseurs en fonction;

3- Attendu que les propriétaires de logements locatifs résidentiels et les locataires du Québec peuvent subir de nombreux dommages autant monétaires que moraux et ainsi altérer leur qualité de vie;

Considérant que ce manque de ressources suscite l'insatisfaction tant pour les propriétaires que les locataires;

Considérant que le délai qui s'écoule entre l'introduction de la demande et l'audition de la cause reste l'un des principaux irritants et crée de nombreuses situations préjudiciables;

Nous, soussignés (es), demandons au Ministre des affaires municipales, des régions et de l'occupation du territoire de voir à octroyer les ressources financières requises afin que la Régie du Logement puisse réduire les délais d'audience.

Nous, soussignés (es), appuyons par la présente le Regroupement des propriétaires d'habitations locatives (RPHL) dans toutes ses revendications auprès des autorités compétentes pour régler ce dossier qui commence à causer de plus en plus de préjudices autant aux propriétaires qu'aux locataires;

Après signatures, expédier à « Pétition Réduction délai Régie », Regroupement des propriétaires d'habitations locatives, 100 rue Belvédère sud, bureau 100, Sherbrooke (Qc) J1H 4B5.

Nom	*Adresse*	*Téléphone*	*Signature*